

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

### Séance du 11 décembre 2023

---

*Nombre de membres du  
Bureau : 35*

---

*En exercice : 35  
Présents : 22  
Pouvoirs : 5  
Votants : 27*

---

#### OBJET

---

**Délibération  
2023\_12\_11\_04B Budget  
rattaché installations  
énergétiques – Avance de  
trésorerie :**

---

Votes Pour : 27

Votes Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois,

Le onze décembre,

À quatorze heures et trente minutes,

se sont réunis à Montrond-les-Bains, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le quatre décembre deux mille vingt-trois.

#### Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente  
Gérard BAROU, Georges BERNAT, Henri BONADA, Vincent BONNICI,  
Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis CHOUVELLON,  
François DUMONT, Béatrice FOURNEL, Michel GANDILHON, Thierry  
GOUBY, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN, Gilles PERRONNET, Didier  
PICARD, Didier PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Pierre  
SIMONE, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

#### Pouvoirs déposés :

- Mandant : Sébastien DESHAYES	- Mandataire : Henri BONADA
- Mandant : Martial FAUCHET	- Mandataire : Pierre SIMONE
- Mandant : Stéphane HEYRAUD	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Pascal PONCET	- Mandataire : Marie-Christin THIVANT
- Mandant : Xavier VILLARD	- Mandataire : Henri BONADA

**Absent(s) excusé(s) :** Nicolas CHARGUEROS, Jean-Paul CAPITAN,  
Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Martial FAUCHET,  
Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Marie-  
Gabrielle PFISTER, Pascal PONCET, Séverine REYNAUD, Pierre  
VERICEL, Xavier VILLARD.

**Le secrétariat a été assuré par M. Serge RAULT.**

Madame la Présidente expose :

VU la délibération du Bureau du SIEL-TE du 13 décembre 2021 approuvant la requalification du budget annexe « Installations Energétiques » en budget rattaché et le versement d'une avance du Budget principal audit budget rattaché d'un montant de 2 500 000 €, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, afin de soutenir sa trésorerie ;

VU la délibération du Bureau du SIEL-TE du 12 décembre 2022 renouvelant cette avance, pour le même montant, durant la période allant du 16 janvier 2023 au 15 janvier 2024 ;

VU l'avis favorable du Payeur Départemental en date du 23 novembre 2023 ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de renouveler cette avance, pour le même montant de 2 500 000 € et pour une période allant du 16 janvier 2024 au 15 janvier 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / ~~la~~ **majorité** :

**APPROUVE** l'apport d'une avance de 2 500 000 € du Budget principal au Budget rattaché « Installations Energétiques », pour la période allant du 16 janvier 2024 au 15 janvier 2025,

**AUTORISE** Mme La Présidente à signer toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance  
Le 11 décembre 2023  
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente

  
Marie-Christine THIVANT

Publiée le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.